

**Statement of the Vice-Chairman**

**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions**

**22 November 2017**

**Estimates in respect of special political missions, good offices and other political initiatives authorized by the General Assembly and/or the Security Council**

**1) Thematic cluster I: Special and personal envoys, advisers and representatives of the Secretary-General**

**2) United Nations Assistance Mission for Iraq**

*(ACABQ reports: A/72/7/Add.11 and 15; related reports: A/72/371/Add.1 and 5)*

**Revised estimates resulting from resolutions and decisions adopted by the Economic and Social Council (ECOSOC) during 2017**

*(ACABQ report A/72/7/Add.22; related report A/72/398)*

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's reports (A/72/7/Add.11 and 15) on the Secretary-General's resource proposals for 2018 for the special political missions (SPMs) under thematic cluster I and the United Nations Assistance Mission for Iraq (UNAMI).

First, for the missions of thematic cluster I, the Advisory Committee recommends approval of the resources proposed by the Secretary-General, subject to its recommendations contained in paragraphs 25 and 41 of its report. The Committee

requests that detailed information on the reductions arising from its recommendations should be provided to the General Assembly.

Concerning vacant positions over two years or longer, the Advisory Committee reiterates that, as a matter of overall policy, the continuing requirement for such positions should be reviewed and justifications provided for their retention. Otherwise, they should be proposed for abolishment.

In addition, the Advisory Committee has commented on the locations of mission personnel (see A/72/7/Add.11, paras.16 and 19).

The comments and recommendations of the Advisory Committee on cross-cutting issues will be contained in its main report, including on official travel.

Mr. Chairman,

Allow me to now introduce the report of the Advisory Committee on the United Nations Assistance Mission for Iraq.

Pending the outcome of the external independent assessment and pending any decision of the Security Council in this connection, the Advisory Committee considers that the Mission's current planning assumptions may not reflect actual resource requirements for the period from 1 January to 31 December 2018. The Committee recommends that any revised resource requirements, if proposed by the Secretary-

General, should be submitted as per established procedure, to the General Assembly at the appropriate time.

For the six-month period from 1 January to 30 June 2018, the Advisory Committee therefore recommends that the Assembly authorize the Secretary-General to enter into commitments in the amount of up to \$50 million. The Committee also considers that there is a need to refine the overall requirements for UNAMI, including with respect to the establishment of new positions and with respect to operational requirements.

Finally, Mr. Chairman, I am pleased to introduce the Advisory Committee's report (A/72/7/Add.22) on the revised estimates resulting from resolutions and decisions adopted by the Economic and Social Council during 2017. The budgetary implications of the present report would give rise to total requirements of \$288,700, of which \$2,500 relates to the programme budget for the biennium 2016-2017 and \$286,200 to the proposed budget for the biennium 2018-2019.

The Advisory Committee does not have an objection to the Secretary-General's approach to accommodate the proposed additional requirements of \$39,000 under section 9, Economic and Social Affairs, within the proposed programme budget for 2018-2019 and to accommodate \$2,500 within the resources approved under section 9, Economic and Social Affairs for the biennium 2016-2017.

The Advisory Committee also recommends approval of an additional appropriation of \$247,200 under section 16, International drug control, crime and terrorism prevention and criminal justice, representing a charge against the contingency fund for 2018-2019.

I thank you, Mr. Chairman.

**Déclaration du Vice-Président**

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)**

**22 novembre 2017**

**Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**

**1) Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général**

**2) Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq**

*(Rapports du CCQAB : [A/72/7/Add.11](#) et [15](#); rapports correspondants : [A/72/371/Add.1](#) et 5)*

**Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2017**

*(Rapport du CCQAB : [A/72/7/Add.22](#); rapport correspondant du Secrétaire général : [A/72/398](#))*

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter les rapports du Comité consultatif ([A/72/7/Add.11](#) et [15](#)) sur les propositions du Secrétaire général concernant les prévisions de dépenses pour 2018 au titre des missions politiques spéciales relevant du groupe thématique I et de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

En ce qui concerne tout d'abord les missions politiques spéciales relevant du groupe thématique I, le Comité consultatif recommande que les ressources demandées par le Secrétaire général soient approuvées, sous réserve des recommandations qu'il formule aux paragraphes 25 et 41 de son rapport. Le Comité demande par ailleurs que des informations détaillées sur les réductions découlant de ses recommandations soient présentées à l'Assemblée générale.

Pour ce qui est des postes vacants depuis deux ans ou plus, le Comité consultatif réaffirme dans son rapport qu'en règle générale, il convient d'examiner en quoi les postes restés vacants depuis au moins deux ans demeurent nécessaires et de justifier leur maintien dans les projets de budget. Faute de quoi, il convient d'en proposer la suppression.

Le Comité consultatif formule en outre des observations sur l'affectation géographique du personnel des missions (voir [A/72/7/Add.11](#), par. 16 et 19).

Les observations et recommandations du Comité consultatif sur les questions transversales, y compris les voyages, seront présentées dans son rapport principal.

Monsieur le Président,

J'en viens maintenant au rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq.

Dans l'attente du résultat de l'évaluation indépendante externe et de toute décision du Conseil de sécurité sur la question, le Comité consultatif considère que les hypothèses budgétaires actuellement retenues par la Mission pourraient ne pas correspondre au montant effectif des ressources nécessaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018. Le Comité recommande que toute demande de prévisions de dépenses révisées qui serait présentée par le Secrétaire général soit soumise à l'Assemblée générale, au moment voulu, selon la procédure établie.

Pour la période de six mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018, le Comité consultatif recommande donc que l'Assemblée générale autorise le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant de 50 millions de dollars. Le Comité considère en outre qu'il convient de fournir des prévisions de dépenses plus détaillées, notamment en ce qui concerne la création de nouveaux postes et les besoins opérationnels de la MANUI.

Finalement, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2017 ([A/72/7/Add.22](#)). L'application de la résolution et des décisions présentées dans le rapport entraînerait des dépenses d'un montant total de 288 700 dollars, dont 2 500 dollars au titre du budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017 et 286 200 dollars au titre du projet de budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019.

Le Comité consultatif n'a pas d'objection à la proposition du Secrétaire général de financer le montant supplémentaire de 39 000 dollars au moyen des crédits demandés au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, et le montant de 2 500 dollars au moyen des ressources existantes au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017.

Le Comité consultatif recommande en outre l'inscription de dépenses supplémentaires d'un montant de 247 000 dollars au chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale), à imputer sur le fonds de réserve pour 2018-2019.

Je vous remercie, Monsieur le Président.